

ENTRE LES BRANCHES

SEPTEMBRE 2025 - ÉDITION SPÉCIALE
NUMÉRO 9
VOLUME 20



AVIS PUBLICS

Municipalité de Saint-Sylvestre **AVIS PUBLIC** **PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM**

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

Le **second projet** de règlement suivant a été adopté le 11 août 2025 :

LE SECOND PROJET DE RÈGLEMENT N°192-2025 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE **ZONAGE** N°05-97 VISANT À :

Modifier les dispositions des projets intégrés
Permettre les projets intégrés dans la zone 28-CH
Permettre l'usage de résidence secondaire dans la zone 8-AF

Avis public est donné de ce qui suit :

1. À la suite de la tenue de l'assemblée publique de consultation tenue le 11 août 2025, le conseil a adopté le second projet de règlement no.192-2025.
2. Ce second projet de règlement contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones visées et des zones contigües afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.
3. Les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande à l'égard de chacune des dispositions du second projet de règlement peuvent être obtenus au bureau de la municipalité, aux heures normales de bureau.
4. Une copie du second projet de règlement peut être obtenue, sans frais, au bureau de la municipalité au 423-B rue Principale. Ainsi que sur le site internet au lien suivant : [Règlements municipaux - Municipalité de Saint-Sylvestre](#)
5. Pour être valide, toute demande doit :
 - ⇒ Indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et, le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite ;
 - ⇒ Être reçue au bureau de la municipalité au plus tard le **8 septembre 2025** ;
 - ⇒ Être signée par au moins douze (12) personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas vingt-et-un (21).
6. Toutes les dispositions du second projet de règlement qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvée par les personnes habiles à voter.

Donné à Saint-Sylvestre, le 12 août 2025

Louise Breton

Directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de St-Sylvestre

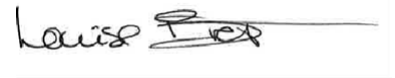
Municipalité de Saint-Sylvestre
AVIS PUBLIC
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Avis public est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance tenue le 11 août 2025 le Conseil a adopté LE PROJET DE RÈGLEMENT
N° 193-2025 MODIFIANT LE RÈGLEMENT ZONAGE N°05-97 VISANT À :
VISANT À PERMETTRE L'USAGE DE RÉSIDENCE PRINCIPALE DANS LA ZONE 08-AF
REGROUPER LES CONDITIONS D'AUTORISATIONS DE RÉSIDENCE DANS LA ZONE 08-AF

1. Une assemblée publique de consultation aura lieu le *8 septembre 2025, à 18 h 30, à la salle Bonne entente au 423-B rue Principale*. Au cours de cette assemblée publique, la personne désignée par le conseil municipal expliquera les projets de règlements ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
2. Les projets de règlements N°193-2025 concernent des dispositions applicables dans la zone 08-AF.
3. Les projets de règlements peuvent être consultés au bureau de la municipalité, situé au 423-B rue Principale heures normales de bureau et au lien suivant : [Règlements municipaux - Municipalité de Saint-Sylvestre](#)
4. Le projet de règlement N°193-2025 ne contient pas des dispositions propres à un règlement d'approbation référendaire par les personnes habiles à voter.
5. L'illustration des secteurs spécifiquement touchés par chacune des dispositions peut être aussi consultée au bureau municipal, aux heures normales de bureau.

Donné à Saint-Sylvestre, 12 août 2025



Louise Breton

Directrice générale et greffière-trésorière de la
Municipalité de St-Sylvestre



Avis public d'élection

Municipalité : Saint-Sylvestre

Date du scrutin : 2 novembre 2025

Par cet avis public, Louise Breton présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures :

Poste de mairesse ou maire
Poste de conseillère ou conseiller 1
Poste de conseillère ou conseiller 2
Poste de conseillère ou conseiller 3
Poste de conseillère ou conseiller 4
Poste de conseillère ou conseiller 5
Poste de conseillère ou conseiller 6

2. Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau de la présidente ou du président d'élection aux jours et aux heures suivants:

Du 19 septembre au 3 octobre 2025

Horaire

(Lundi)	De 8 h 30 à 16 h 00	
(Mardi)	De 8 h 30 à 16 h 00	
(Mercredi)	De 8 h 30 à 16 h 00	De 18 h 30 à 20 h 30 le 24 septembre <i>seulement</i>
(Jeudi)	De 8 h 30 à 16 h 00	

Attention : le vendredi le 3 octobre 2025 le bureau sera ouvert en continu de 9 h à 16 h 30.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes.

Jour du scrutin : **dimanche 2 novembre de 10 h à 20 h**

Jour de vote par anticipation : **dimanche 26 octobre de 12 h à 20 h**

Si vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé et êtes inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, vous pouvez demander jusqu'au 21 octobre 2025 à votre présidente d'élection **de voter à votre chambre située dans un établissement de santé reconnu ou à votre domicile**. Il en va de même pour votre proche aidant.

4. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Chantal Therrien.

5. Vous pouvez joindre la présidente d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Présidente d'élection

Adresse 423-B, rue Principale, Saint-Sylvestre
Téléphone 418 496-2384 poste 4

Signature

Fait à Saint-Sylvestre le 28 août 2025

Présidente d'élection

CONSEIL MUNICIPAL



Nancy Lehoux

Mairesse
Développement local, MRC



Gilbert Bilodeau

Conseiller
Voirie et égout, loisirs, pompiers et sécurité civile, comité éolien, comité de la montagne



Line Nadeau

Conseillère
Voirie et égout, bibliothèque, culture et patrimoine, centre multifonctionnel, cœur villageois



Éric Gobeil

Conseiller
Voirie et égout, centre multifonctionnel, matières résiduelles (RIGMR), cœur villageois



Sonia Lehoux

Conseillère
Voirie et égout, comité famille et aînés (MADA), ressources humaines, Corporation DÉFI, comité démolition



Christian Routhier

Conseiller
Voirie et égout, Tourisme Lotbinière, CCU, comité démolition



Steve Houley

Conseiller
Maire suppléant, voirie et égout, culture et patrimoine, CCU



Nos projets et réalisations (2021-2025) :

Développement résidentiel et industriel

- Projet et acquisition des nouveaux développements résidentiels en cours
- Aménagement du Parc Industriel
- Développement de la nouvelle rue Breton en cours de réalisation
- Projet en cours d'évaluation pour une Maison des aînés
- Soutien à l'entrepreneuriat local par l'aménagement de nouveaux terrains industriels

Infrastructures de loisirs

- Construction d'un nouveau terrain de tennis et d'une surface multisport
- Construction d'un chalet des loisirs et jeux d'eau

Vitalité économique et valorisation du patrimoine

- Relance du Resto-Club des montagnards
- Projet en cours pour la sauvegarde du Pont couvert et pour l'avenir de notre église

Voirie et collectes

- Amélioration du réseau routier
- Maintien du service des collectes des matières résiduelles et autres à proximité

Tourisme

- Mise en place du comité Cœur villageois
- Coopérer à la sauvegarde de la station touristique du Mont Radar pour en faire un moteur de développement économique régional

Sécurité civile

- Acquisition d'un nouveau camion de pompiers
- Installation d'un défibrillateur au Centre multifonctionnel

Communautaire

- Ouverture d'une garderie communautaire et acquisition d'un nouveau parc pour enfants
- Aménagement d'un frigo communautaire et d'un jardin intergénérationnel
- Réaménagement et ajout de rangement dans les salles au Centre multifonctionnel
- Mise en place d'un comité exécutif pour le 200e à venir dans la Municipalité

Nous sommes une équipe dynamique où règne l'harmonie, le respect des opinions de tous et chacun et une vision commune pour l'avenir de notre Municipalité en constante évolution. Nous sommes fiers des progrès qui ont été accomplis et nous avons à cœur de continuer à créer un milieu de vie dynamique et sécuritaire.

*Votre équipe municipale et vos élus,
Christian Routhier, Steve Houley, Sonia Lehoux, Line Nadeau, Gilbert Bilodeau et Eric Gobeil.
Nancy Lehoux, Mairesse*